

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juin 2023

Étaient présents (18 élus) :

Mesdames : Carine MOLITOR, Ariane CARREAU, Céline COMBE, Lucie DE LA CRUZ, Angélique ROURESSOL, Mireille SCHNEIDER, Emiliana BRANEYRE, Pilar CHALEYSSIN, Valérie MARTIN

Messieurs : Angel POBO, Antoine ROUSSEAU, Cyprien PARIS, Patrice CAIROCHE, Christian ROUSSEL, Laurent TORTOSA, Richard BERAUD, Jean-François GUILLOTON, Stéphane DELATRE

Étaient excusés (4 élus) :

Mesdames : Hélène LAVERGNE qui a donné pouvoir à Lucie DE LA CRUZ, Estelle VILLANOVA qui a donné pouvoir à Pilar CHALEYSSIN,

Messieurs : Jean-Claude ROME qui a donné pouvoir Christian ROUSSEL, Romain HERNANDEZ qui a donné pouvoir à Céline COMBE,

Était absente (1 élue) :

Madame : Sabine GOURAT,

Secrétaire de séance : Lucie DE LA CRUZ

Ordre du Jour

- **Délibération N°34/2023** : Autorisation au Maire de signer une convention relative à la capture, identification et stérilisation des chats - votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°35/2023** : Fixation du montant du loyer du logement communal sis 18 rue Prion - Votée à l'unanimité des suffrages exprimés

- **Délibération N°36/2023** : Actualisation et création de nouveaux tarifs de branchement aux réseaux d'assainissement collectif pour les particuliers - votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°37/2023** : Modification de la taxe d'aménagement par secteur instaurant un taux supérieur à 5 % - zone Ud - votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°38/2023** : Modification de la taxe d'aménagement par secteur instaurant un taux supérieur à 5 % - « Le Cœur de Ville » - votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°39/2023** : Modification de la taxe d'aménagement par secteur instaurant un taux supérieur à 5 % - « Les Eounes » - votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°40/2023** : Modification de la taxe d'aménagement par secteur instaurant un taux supérieur à 5 % - « Le quartier des Amandiers » - votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Délibération N°41/2023** : Délibération modificative N°1 – Budget principal de la commune - votée à l'unanimité des membres présents ou représentés

Le Maire
Angel POBO



La secrétaire
Lucie DE LA CRUZ

